

---

# MAÎTRE MATTHIEU GENILLOD

---

Maître Matthieu Genillod conseille une clientèle diversifiée constituée tant de particuliers que de sociétés. Il œuvre principalement dans le domaine judiciaire, soit dans l'assistance et la représentation des parties devant les tribunaux. Dans sa pratique de droit pénal, il assure la défense d'accusé ou de victime dans tous types de procès, tant devant les instances pénales locales, cantonales que fédérales.

Convaincu qu'il n'y a pas de petites affaires pénales et conscient de l'impact que peut avoir une condamnation sur tout individu, Maître Matthieu Genillod défend avec vigueur et passion toute personne accusée confrontée aux autorités pénales, ce dès les premières opérations de l'enquête jusqu'à l'audience de jugement. Il attache une importance décisive à la mise en place d'une stratégie de défense personnalisée et adaptée à chaque situation pour permettre respect effectif des droits de la défense dès l'ouverture d'une enquête pénale.

Maître Matthieu Genillod a en outre acquis une solide expérience en matière de défense de parties civiles et de victime d'infractions (LAVI). Il sait faire preuve de ténacité, rigueur et humanité afin de permettre la reconnaissance du statut de victime. Outre l'assistance devant les autorités pénales, il conseille les victimes devant les autorités civiles et administratives pour obtenir une indemnisation financière.

Au bénéfice d'une formation académique en droit des affaires (MBL), Maître Matthieu Genillod traite également de procédures relevant de la criminalité économique ou de l'entraide pénale internationale. Il a participé à des procès pénaux d'envergure internationale en matière de criminalité économique, blanchiment d'argent et trafic de stupéfiants.

Contact e-mail : [genillod@avocat-penal.ch](mailto:genillod@avocat-penal.ch)

